



RESOLUTION DES VERT-E-S GENEVOIS-ES :

En transition vers une économie durable avec plus de justice sociale

Groupe de travail Economie-Emploi / Fiscalité-Finance, coordonné par Ekaterina Dimitrova et Umberto Bandiera

Résolution soumise au Congrès du 21 mai 2022

Notre système économique, basé sur le productivisme et le consumérisme, contribue lourdement à accélérer le changement climatique causant une dégradation inexorable de l'environnement et des écosystèmes. Ces impacts ont également des répercussions sur les activités humaines, générant une augmentation des inégalités, notamment en termes de répartition des richesses. Il est donc de notre responsabilité d'agir, en posant les bases d'une économie respectueuse de la nature et des êtres humains.

La transformation du modèle économique doit tenir compte de l'ensemble de ses externalités, qu'elles soient locales ou globales. Localement cela implique de tenir compte des répercussions en matière de fiscalité, d'aménagement du territoire, d'énergie et de mobilité. Il est donc nécessaire de développer une économie circulaire sobre en énergie et sans déchets en promouvant l'économie locale, sociale et solidaire. Les investissements publics serviront aussi bien aux besoins généraux de la population qu'à renforcer notre souveraineté sur les plans alimentaire, sanitaire, énergétique et numérique. D'un point de vue global, l'impact sur les ressources de la planète devra nécessairement être pris en compte.

La transition écologique et économique mène à repenser le travail et l'emploi en développant, avec les partenaires sociaux, les métiers et les compétences de demain. La baisse générale du temps de travail apporterait une réponse face au chômage tout en préservant la qualité de vie et les relations sociales offrant en outre des avantages écologiques. Le revenu de base inconditionnel serait une solution viable à long terme pour assurer une partie des revenus, permettant de repenser notre relation au travail et de valoriser les activités non rémunérées, essentielles à la cohésion sociale. Le revenu de transition écologique permettrait, quant à lui, d'initier la transition écologique dans les territoires.

Il est aussi indispensable de mettre en place des règles encadrant la finance d'une manière plus générale, et s'opposer à tout investissement dans des activités non durables. Genève, en tant que haut lieu de la coopération multilatérale et importante place financière, doit devenir un centre international de promotion de la finance durable.

Huit principes majeurs pour atteindre nos objectifs

1. Soutenir l'économie locale à vocation durable, sociale et solidaire

- Soutenir les actrices et acteurs de l'économie sociale et solidaire (via des prêts financiers à taux zéro, incubateurs, conseils personnalisés sur des critères durables, guichet unique de l'Etat, etc.)
- Encourager l'économie collaborative et du partage favorisant le modèle coopératif d'entreprise
- Favoriser les chaînes de production, conditionnement et distribution de produits alimentaires par des PME locales et bio
- Mettre en place des infrastructures physiques comme numériques qui facilitent les échanges entre entreprises de sous-produits et de déchets pour accroître la réutilisation et le recyclage
- Soutenir le développement d'entreprises orientées vers l'innovation dans la transition écologique
- Favoriser la promotion économique « durable », en attirant des entreprises avec une faible empreinte carbone, y compris celle provenant des importations
- Définir des modalités financières pour les locaux commerciaux afin de permettre à des commerces de proximité de pouvoir y accéder

2. Un État et des entités publiques exemplaires en matière de durabilité

- Instaurer une vraie politique d'achat local : les commerces de proximité et les acteurs de l'économie sociale et solidaire doivent être prioritaires dans les appels d'offres publics
- Intégrer dans les marchés publics des critères permettant d'assurer que les entreprises gèrent au mieux le cycle de vie des matériaux



- Intégrer des critères concernant le recours à des temporaires en le limitant au maximum à 10% des effectifs nécessaires pour tous les acteurs publics
- Rendre les mandataires publics responsables de la sous-traitance dans les appels d'offres, en incluant des clauses de responsabilité solidaire et en limitant à un seul niveau le recours à des sous-traitants

3. Orienter la consommation vers la durabilité

- Soutenir les entreprises et associations favorisant l'économie du partage, la réutilisation et la réparation et luttant contre l'obsolescence programmée
- Viser une société zéro déchet via l'interdiction de l'usage du plastique, tant pour les petites que les grandes enseignes
- Améliorer l'information des consommateur·rice·s par l'utilisation de labels de durabilité, de santé et d'économie des ressources, notamment pour l'alimentation
- Lutter contre le gaspillage alimentaire et énergétique
- Limiter la publicité à la consommation durable de proximité et à la culture

4. Pour la reconversion professionnelle vers des emplois durables

- Chiffrer les besoins en termes de main d'œuvre et de compétences dans les domaines de la transition et du Care
- Faciliter et valoriser les formations et les métiers liés à la transition
- Accompagner les travailleur·euse·s dans la reconversion professionnelle via la création d'un fonds cantonal
- Proposer un revenu de transition écologique (RTE) comme mesure d'accompagnement dans les projets concrets de reconversion

5. Garantir aux travailleur·euse·s des conditions de travail dignes

- Créer avec les partenaires sociaux un « Fonds Intempéries/canicule » pour indemniser les travailleur·euse·s des pertes des heures de travail à cause du changement climatique
- Lutter plus efficacement contre le travail au noir et contre la précarisation de l'emploi (la rémunération à la tâche, les contrats zéro-heure garantie, le travail sur appel, le travail commandé sur les plateformes numériques)
- Favoriser la réduction de l'horaire de travail, dans le public comme dans le privé, à 32 heures hebdomadaires pour un temps complet à égalité de salaire
- Lancer un projet d'expérimentation à Genève d'un revenu de base inconditionnel (RBI) pour toute personne habitant notre canton comme nouveau pilier de la protection sociale
- Lancer une nouvelle « Opération Papyrus » pour permettre une régularisation facilitée des milliers de travailleur·euse·s sans statut légal dans notre canton

6. Mettre en place une fiscalité verte, plus progressive et redistributive

- Adapter la fiscalité des entreprises en fonction des nouveaux critères de l'OCDE, avec un taux nominal fixé au-dessus de 15%, mais avec des abattements possibles jusqu'à 15% en fonction des critères environnementaux et sociaux
- Accorder des exonérations d'impôts aux entreprises qui réinvestissent leurs bénéfices plus spécifiquement dans des activités et équipements durables
- Mettre en place un système d'imposition des plus-values en capital
- Favoriser toute initiative pour une imposition individuelle
- Accroître la progressivité de l'imposition sur la fortune au-dessus de 3 millions de francs
- Rétablir l'imposition des successions en ligne directe au-dessus de 3 millions, tout en préservant l'outil de travail
- Combattre l'évasion fiscale, les niches fiscales et autres possibilités d'éluder l'impôt



- Diminuer la concurrence intercommunale via une harmonisation des centimes additionnels et une révision de la péréquation tenant compte des critères environnementaux et sociodémographiques
- Diminuer la concurrence intercantonale via la fixation de taux d'imposition plancher et une révision de la péréquation tenant compte des critères environnementaux et sociodémographiques
- Procéder à la réévaluation des biens immobiliers non-locatifs en préservant le principe d'équité envers l'imposition de la fortune mobilière
- Mettre en place des instruments fiscaux permettant de compenser (financièrement ou en requalification professionnelle) les pertes d'emploi dus à la robotisation et à l'automatisation

7. Pour un investissement public compatible avec l'objectif de neutralité carbone et un leadership du canton au niveau national et international dans la finance durable

- Investir dans les secteurs qui renforcent la résilience de la société, et sa transition vers une économie durable (agriculture, santé, énergie, construction, numérique, etc.)
- Désinvestir des secteurs liés aux énergies fossiles
- Demander la révision de l'ensemble des futurs budgets - politique publique par politique publique - avec l'objectif de neutralité carbone
- Veiller à ce que les dépenses des institutions de droit public répondent à des critères de durabilité
- Soutenir la formation et la recherche dans les métiers de la finance durable et favoriser les entreprises actives dans ce domaine
- Adapter la politique d'investissement des acteurs publics aux critères d'impact, ESG (environnement, social et gouvernance) et de désinvestissement pour contribuer à la transition écologique et sociale
- Soutenir toute initiative pour la mise en place d'une taxe sur les transactions financières (taxe Tobin)

8. Bâtir une économie numérique souveraine

- Investir publiquement pour assurer une souveraineté numérique (cloud souverain qui permettrait de nous défaire de la dépendance des GAFAM), investir dans le câblage (afin de réduire les transmissions mobiles comme la 5G et pouvoir préserver nos données), etc.
- Favoriser la formation de toutes les classes d'âge dans les nouveaux métiers dérivés de la numérisation de l'économie
- Développer une imposition de l'économie numérique qui grignote les emplois, en particulier vis-à-vis des cyber-multinationales (GAFA, AirBnB, Uber...)
- Accompagner les entreprises et l'administration publique dans le développement de leur cyber sécurité
- Lutter contre les atteintes à la vie privée des citoyen-ne-s et au commerce des données
- Renforcer la protection des citoyen-ne-s lors d'échanges de données avec l'administration et en privé